



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019 A 19h30.

Affiché le 17 avril 2019

compte rendu 3

Présents : CHARPENET Loïc, THIVOLLE Michel, BOURDOIS Flavien, CAMPELLO Régina, CROZIER Lionel, THIBAUD Daniel.

Absents excusés : MALECOT Olivier, LOOPUYT Christine.

Absentes représentées : DUMONT Pascale (pouvoir à CAMPELLO Régina), ARSAC Véronique (pouvoir à CROZIER Lionel)

Secrétaire : THIVOLLE Michel.

Le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance : THIVOLLE Michel, unanimité pour.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal

En vue de l'examen, un poste d'Adjoint Technique Principal à 31h/35 annualisées est créé. Il viendra en remplacement du poste d'Adjoint Technique fonction Atsem si l'agent réussit l'examen.

Unanimité pour.

Commune - Compte Administratif 2018

Loïc CHARPENET se retire pour le vote. Michel THIVOLLE, 1er Adjoint, donne des explications et des détails sur les différents postes.

- Section de fonctionnement : excédent = 50 503.36 €
- Section d'investissement : excédent = 11 030.61 €

4 pour, 3 abstentions.

Commune - Affectation des résultats 2018

- Section de fonctionnement : excédent = 47403.36 €
- Section d'investissement : excédent = 11 030.61 €
- Affectation en investissement = 3 100 €.

Unanimité pour.

Commune – Compte de Gestion 2018

Aucune observation n'est à relever sur le compte de gestion établi par le Trésorier.

Unanimité pour.

Vote des taux d'imposition.

Pas d'augmentation, les taux restent donc fixés comme suit :

TH = 10.78 %, FB = 11.09 %, FNB = 55.11 %.

Unanimité pour.

Commune - Budget 2018

- Section de fonctionnement = 273 629.36 €
- Section d'investissement = 172 761.61 €.

Le Maire souligne que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. En investissement, sont reportées les travaux non terminés en 2018 et quelques projets nouveaux faisant l'objet de demandes de subventions ci-dessous.

5 voix pour, 3 abstentions.

Risque « santé et prévoyance » - Contrat de groupe du CDG

Le conseil municipal confie au CDG la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation.

Unanimité pour.

Demandes de subventions au Département

- Voirie : Chemin des Lorraines + enrochement du mur de soutènement du Petit Chemin de la Croix = 8 050 € HT.
- Eglise : étude de diagnostic pour la toiture = 2 500 €.
- Chauffage de la salle des fêtes = 8 100 € HT.

Unanimité pour.

Convention « assistance Retraite » - Avenant n° 2 du CDG

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant prorogeant la convention jusqu'au 31 décembre 2019.

Unanimité pour.

Questions diverses

- Elections européennes le dimanche 26 mai de 8h à 18h : les permanences au bureau de vote sont établies.
- Fibre optique : s'il n'y a pas d'imprévus, le Maire informe le conseil municipal que la commune sera desservie pour la fin d'année. Chaque administré devra ensuite contacter son FAI pour en bénéficier. A noter que Puygiron étant dans l'ancien périmètre de Montélimar Agglo, Orange prend à sa charge tous les frais jusqu'en limite de propriété (soit environ 400 € par foyer).
- Circuits de randonnées : les autorisations de passage seront renouvelées auprès des propriétaires privés. Une délibération sera proposée à la prochaine réunion.
- Marché artisanal le samedi 25 mai : 25 exposants à ce jour. L'info est relayée par Montélimar Tourisme et Montélimar Agglo, que le Maire remercie.
- Ludothèque : Montélimar Agglo proposera ses animations « jeux » les lundi 15 et vendredi 19 juillet après midi (jeux de boules).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Maire
Loïc CHARBENET



Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a surname.